



LA
Santé
mentale

À M A R S E I L L E

3^{ème} assemblée du
Conseil d'Orientation en Santé Mentale

Hôtel de Ville – Mairie de Marseille

16 mars 2009

SOMMAIRE

Première partie

Ouverture de la séance

par le Docteur Françoise GAUNET-ESCARRAS,

Adjointe au Maire de Marseille, Déléguée à la Santé, à l'Hygiène
et à la Prévention des risques sanitaires chez l'adolescent

page 3

*La démarche initiée par la Ville de Marseille
(avancement et perspectives) :*

par Mylène FRAPPAS, Chargée de Mission – Direction de la Santé Publique

page 5

Discussion avec les participants

page 14

Deuxième partie

*Présentation de l'enquête : « La Santé Mentale en population générale,
images et réalités (SMPG) – Résultats Marseille secteur Sud »*

Par le Docteur Christophe BOULANGER,

Psychiatre - AP-HM - SHU Sainte Marguerite – Marseille

page 16

Liste des participants

page 24

Intervention de Madame Françoise GAUNET-ESCARRAS Adjointe au Maire, Déléguée à la Santé, à l'Hygiène et à la Prévention des risques sanitaires chez l'adolescent

Je suis heureuse de vous accueillir en Mairie pour cette 3^{ème} assemblée du Conseil d'Orientation en Santé Mentale de la Ville de Marseille.

Je vous remercie pour votre présence nombreuse ce soir, celle-ci me laisse entendre que cette instance que nous avons constituée ensemble, il y a un peu plus de deux ans remplit une véritable fonction. Je peux vous assurer que de notre côté, nous nous y employons.

L'intérêt d'une telle instance locale est dû à l'émergence de questions portées par nos concitoyens et/ou par des professionnels auprès des élus locaux et services municipaux. Je qualifierai volontiers ces questions de transversales ou frontalières, en ce sens qu'elles impliquent souvent en des termes ou définitions différents, à la fois, le politique, le champ social et le champ du soin. Elles interrogent fondamentalement notre capacité à vivre ensemble.

Le COSM doit permettre la connaissance ou la reconnaissance de ces questions et de ceux qui les posent, en étant le lieu où elles sont travaillées de façon collective. Ici, les points de vue se croisent et ouvrent à des débats plus qu'à des affrontements ; Elus, acteurs institutionnels, professionnels du soin, du social, bailleurs sociaux, représentants d'usagers ou de familles, tous, nous avons comme préoccupation la question de la santé mentale vue à partir de notre Ville.

Le COSM doit être un lieu de connaissance partagée, d'information, d'échanges, de mise en œuvre d'actions partenariales. Il vise à fédérer les acteurs locaux autour d'une politique commune en matière de santé mentale et il a pour objectif de privilégier un maillage, nécessaire à l'efficacité des services apportés à la population.

Tout au long de l'année, le Conseil vit à travers différents temps de travail privilégiant trois axes d'actions :

- La gestion des situations sensibles et/ou de crises.
- La formation et la mise en lien des acteurs.
- L'insertion des personnes souffrant de troubles psychiques au sein de la Cité.

Sur chacun de ces axes nous sommes rentrés dans une phase opérationnelle désormais et je laisserai mes collaborateurs y revenir plus tard.

Au terme de deux années d'expérience et au regard de l'évolution en cours des cadres des politiques publiques et des formes de gouvernance qu'ils dessinent, il nous a paru important de conforter cette instance locale tant nous sommes convaincus de son bien fondé et de son utilité pour traiter les questions de santé mentale au sein de la Cité, au plus près de nos concitoyens et de leurs besoins.

Ainsi, dans un premier temps, fort de la richesse des collaborations en cours et de leur caractère indispensable et productif, il a été instauré un co-pilotage du COSM entre la Ville de Marseille (représentée par l'élue à la Santé et la Direction de la Santé Publique) et la Psychiatrie Publique (représentée par les Directeurs des hôpitaux et les présidents des CME ou des pôles psychiatriques des CME de ces établissements). Ce Comité de pilotage du COSM se réunit une fois par trimestre environ, il vise à préparer, à suivre et à coordonner le COSM dans la perspective de la mise en œuvre de projets concrets.

Je tiens à remercier encore les représentants de la psychiatrie publique pour leur engagement aux côtés de la Ville.

Enfin, parce qu'il a pour fonction d'être une véritable instance de travail, nous avons réorganisé le COSM en différents collèges ou catégories représentatives de la diversité des acteurs locaux impliqués dans le domaine de la Santé Mentale (ainsi représentants des établissements psychiatriques, représentants des structures médico-sociales, représentants des structures sociales, représentants des familles, représentants des usagers.....).

Cette assemblée, devrait nous permettre ce soir, à la fois de mesurer l'avancement des projets au sein de la Cité, de prendre connaissance des résultats de l'étude en population générale – « Images et réalité – conduite sur le secteur de Marseille Sud » – Je remercie par avance le Dr BOULANGER pour sa présentation.

Dans un contexte marqué par l'étroite assimilation entre maladie mentale et dangerosité sociale, ces travaux sont essentiels tout comme doivent le rester toutes nos formes de mobilisation contre la stigmatisation. Le COSM doit être porteur de cette nécessaire évolution des regards et du refus de la désignation sociale et des ostracismes ...

De la même façon, les réformes annoncées et leurs possibles incidences locales, (je pense au projet de loi Hôpital, Patient, Santé et Territoires mais aussi au Rapport Couty) viendront certainement alimenter les débats que nous avons et particulièrement quant au souci mis en avant de la prise en charge coordonnée dans la cité, des personnes souffrant de troubles psychiques.

Ce COSM, tout comme la « rencontre Villes et Santé Mentale » qui nous a rassemblés à l'Alcazar cet après midi s'inscrivent et ouvrent la Semaine d'Information en Santé Mentale à laquelle j'apporte, vous le savez et depuis le début, tout mon soutien. Depuis 1990, partout en France, les professionnels, les patients et leurs proches, ainsi que tous les partenaires de la santé mentale organisent durant cette période des manifestations d'information et de réflexion qui s'adressent au grand public. Il s'agit à chaque fois de temps riches en partage de connaissances, en échanges et en émotions. Je vous invite à suivre chacune des manifestations programmées au sein de cette semaine.

Je suis admirative des énergies, des engagements, des compétences réunis autour de la question de la santé mentale à Marseille. Cette préoccupation collective qui est la vôtre nous porte pour agir au sein de la cité, elle ouvre aussi des débats dont les enjeux doivent interroger avec obstination notre conception de l'homme et de l'être ensemble.

Je vous remercie.

La démarche initiée par la Ville de Marseille (avancement et perspectives) : **Mylène FRAPPAS, Chargée de Mission – Direction de la Santé Publique**

Au terme de deux années de fonctionnement dans le cadre du Conseil d'Orientation en Santé Mentale, il nous a paru important de vous restituer les éléments forts de l'avancement de la démarche conduite par la Ville.

Je vous parlerai de sa déclinaison concrète mais aussi de sa spécificité qui est de faire dans la concertation et dans le lien avec les acteurs locaux que vous êtes et que vous représentez ici.

A ce stade, la volonté politique de la Ville et son engagement se traduisent aussi bien :

- dans la réorganisation du COSM,
- la déclinaison des axes retenus par le COSM,
- les partenariats,
- les soutiens aux projets locaux et actions innovantes.

Je le rappelle, la Ville intervient hors compétence obligatoire, sur la base d'un engagement volontaire. La démarche s'appuie sur la place particulière d'une collectivité locale, à savoir celle de la proximité qu'entretiennent les élus et les services avec les administrés et les professionnels.

La Ville est reconnue dans sa capacité à rassembler, à fédérer, à contribuer au débat et à la mise en place d'actions au plus près des besoins observés sur son territoire.

Au cours de l'année 2008, dans le cadre de cette démarche, nous avons surtout :

- renforcé la concertation et la rencontre,
- développé des expérimentations,
- apporté un soutien aux acteurs et actions existantes,
- continué à jouer notre rôle de mise en lien autour des préoccupations communes.
- continué à réfléchir sur les liens Ville et Santé Mentale ainsi que sur le rôle dévolu aux collectivités locales dans le cadre des nouvelles formes de gouvernance, en rencontrant de nombreuses villes.

Enfin, nous avons apporté notre contribution à la construction des cadres de l'Action Publique. J'insiste sur la mise en place de l'ASV Santé Mentale, créée à l'initiative de l'Etat et de la Ville qui couvre les territoires placés en CUCS. Son coordonnateur, Franck LESCROEL, est en poste depuis décembre 2007. Sa tâche première est d'élaborer un plan local de santé publique.

Les modifications apportées au COSM traduisent notre volonté de faire de cette instance une véritable instance de travail et de programmation à l'échelle de la Ville. Dans un premier temps, il s'est agi de la mise en place d'un pilotage partagé du COSM entre la Ville et la Psychiatrie Publique identifiée par nous comme acteur majeur et incontournable dans le domaine de la Santé Mentale.

Ensuite, il s'est agi d'organiser cette assemblée comme une véritable instance de travail, en mesure de débattre et de définir des choix.

Ainsi, il nous a paru important de l'organiser sur la base de la diversité des acteurs. Les personnes présentes sont désignées par leur structure, elles sont en mesure de représenter dans ce lieu un point de vue collectif et aussi de restituer en retour dans leurs structure, service, association, les orientations et les décisions prises ici, voire les accompagner.

Ces axes de travail, je vous le rappelle, ont été définis au cours de notre première assemblée. Durant l'année 2007, des groupes de travail issus de ce COSM se sont réunis afin de décliner ces axes dans leur priorité mais aussi leur complexité.

Au cours de l'année 2008, nous avons tenté de mettre en place des actions et des cadres de travail y correspondant.

En ce qui concerne la gestion des situations complexes, plusieurs questions nous animent, nous les partageons avec nombre d'entre vous.

Comment recréer des liens dans un contexte où la précarité gagne du terrain et où les liens premiers de solidarité se défont ?

Ces liens que je qualifierai de secondaire sont portés par les institutions. Ils peuvent venir constituer des formes d'étaillage en direction de ceux qui n'arrivent plus à gérer leur quotidien et leur environnement.

Comment aussi savoir entendre et reconnaître la difficulté de ceux qui vivent dans le voisinage de ces personnes ?

Comment réduire l'agressivité, l'exaspération et le stigmatisation ?

Comment enfin être délibérément dans le non-abandon sans être intrusifs ?

Deux expériences structurées et animées par la Direction de la Santé Publique sont en cours :

- Le réseau du 1^{er} arrondissement qui réunit des métiers de la Ville et est fortement soutenu par la psychiatrie publique ;
- Une cellule opérationnelle interne à la Ville.

Ces deux dispositifs se réunissent autour de situations anonymisées, elles sont traitées ensemble dans un partenariat qui nous conduit à être pragmatique, ingénieux et solidaires.

Une évaluation doit être mise en place en 2009.

Notre souci de la mise en lien des acteurs locaux est permanent.

Notre dernière initiative concerne la mise en place d'une lettre électronique. Centrée sur la Santé Mentale et la Ville, l'objet de cette lettre électronique est à la fois de faire part de la démarche conduite par la Ville mais aussi être un lien entre les acteurs.

Ce N° 0 que vous avez du recevoir constitue un test. Merci de vos retours et aussi de vos propositions pour alimenter cette lettre.

Enfin sur l'axe relatif à l'intégration des personnes dans la cité, l'ASV Santé Mentale a ciblé la question de l'accès et du maintien dans le logement et/ou l'hébergement comme une priorité dans la construction de son Plan Local de Santé Publique.

Nous sommes aujourd'hui dans une étape de préfiguration d'un dispositif inter partenarial qui réunit les bailleurs, les professionnels du soin, du social, les associations d'usagers et leurs familles.

A ce stade encore exploratoire, le Pact ARIM est missionné pour rencontrer tous les acteurs. Les partenaires de L'ASV Santé Mentale et le réseau Habiter Ensemble suivent ce travail.

Le processus de régularisation du squat du 46 rue Curisol, immeuble investi par des personnes malades et sans abri a été exemplaire dans sa gestion partenariale. Ce processus abouti sur la réhabilitation du lieu et la mise en place d'une structure adaptée et financée. Merci à tous ceux qui y ont contribué.

Je dirai aussi que ce lieu de vie communautaire et thérapeutique est exemplaire par ce qu'il mobilise d'énergie et de désir.



Plan :

- Mise en œuvre
- Méthode
- COSM : Fonctionnement
Axes de travail
- Actions en cours
- Engagements
- Soutiens
- Propositions

2



La mise en oeuvre

Hors compétence obligatoire, la Ville met en place

Une **démarche** qui vise à :

- **Croiser** les regards et les points de vue
- **Accompagner** la réflexion
- **Proposer** des actions

3



Méthode :

- **La concertation et la rencontre avec les acteurs locaux**
- **La conduite d'expérimentations**
- **Le soutien et la valorisation des ressources existantes**
- **La mise en lien des acteurs locaux et le soutien aux initiatives publiques**
- **Les rapprochements avec des villes et réseaux français, voire européens**
- **La contribution à la construction des cadres des politiques publiques : l'Atelier Santé Ville Santé Mentale notamment**

4



COSM : Fonctionnement

- **Un pilotage partagé avec les représentants de la psychiatrie publique : AP-HM, CH Valvert, CH Ed Toulouse**
- **Une assemblée constituée sur la base de la diversité des acteurs**
- **Des membres désignés représentatifs de leur structure**



COSM : Axes de travail

- **Gestion des situations sensibles ou/et de crise**
- **Formation et mise en réseau des acteurs**
- **Insertion des personnes en soin dans la cité (accès et maintien dans le logement)**



Actions en cours

Gestion des situations sensibles ou/et de crise : recréer du lien et de la proximité

- un réseau « logement et santé mentale » dans le 1er arrdt de Marseille
- une « cellule opérationnelle » au sein de la Direction de la Santé Publique

7



Actions en cours

Formation et mise en réseau des acteurs

- le relais de l'information sur les formations existantes
- la formation-action en amont du réseau « logement et santé mentale »
- le rapprochement entre les pôles de compétences et acteurs
- le soutien aux professionnels confrontés à la souffrance psycho-sociale : une des priorités de l'Atelier Santé Ville-Santé mentale (ASV)
- la création de la lettre électronique : « Marseille et la Santé Mentale »

8

MARSEILLE
et santé mentale
→ La lettre

La lettre électronique de la Direction de la Santé Publique - Ville de Marseille - Numéro 2266 - Mars 2009

➤ **L'événement**

2ème rencontre "Villes et Santé Mentale"

Sur le thème "Habiter/Habiter ensemble"
Lundi 16 mars 2009 de 13h30 à 17h à l'Alcazar.
[Télécharger le programme](#)

➤ **le mot de l'élue**

ÉDITO
Marseille et santé mentale - Une démarche concertée et partagée

Bien que la santé mentale ne soit pas encore vraiment objet spécifique des politiques municipales, comme de nombreuses autres villes, la ville de Marseille, par l'intermédiaire de ses élus et de ses services, est confrontée à la prise en compte de situations qui renvoient à cette problématique.....

➤ **À LA UNE**

➤ **LOGEMENT**

Les problèmes de logement que rencontrent les personnes atteintes de troubles psychiques ou mentaux sont importants. Ils constituent un obstacle dans le parcours de soin et de rétablissement des patients. Ils sont vécus dans le plupart des cas comme un engorgement qui les conduit toujours vers plus d'isolement, plus d'exclusion et plus de précarité.....

➤ **YU AILLEURS**

Comme ceux de Marseille, les élus de l'agglomération marseillaise ont engagé une démarche qui vise à favoriser.....

➤ **ZOOM SUR**

L'expérience du lieu de vie thérapeutique et communautaire 1001 46 rue Curiol à Marseille est l'illustration du rapprochement d'un point de vue « abriant » et d'un point de vue institutionnel « prodromique ». Entre décembre 2006 et décembre 2008, un très important travail de partenariat a permis une expérimentation (à compter gouvernementale) de la.....

Actions en cours

L'insertion des personnes en soin dans la cité : l'accès et le maintien dans le logement

- construction d'un dispositif inter-partenarial dans le cadre de l'ASV-Santé mentale
- accompagnement d'un projet de lieu de vie thérapeutique et communautaire pour personnes sans abri et malades
- organisation de la 2ème rencontre Villes et Santé Mentale « Habiter / Habiter ensemble » le 16 mars 2009



La Ville s'engage ...

- **expérimentations et projets innovants**
- **construction des cadres de l'intervention publique** (Plan Régional de Santé Publique PRSP, Programme régional d'accès à la prévention et aux soins des personnes les plus démunies PRAPS, ASV, participation à l'élaboration de la préfiguration d'un Contrat Local de Santé avec les services de l'Etat, la CPCAM dans la perspective de la future Agence Régional de Santé ...)
- **audition de Madame l'Adjointe à la Santé dans le cadre de la « mission Couty »**

11



La Ville soutient...

en 2008

Participation au financement de :

15 projets « santé mentale »
(hors addictions et adolescents)

Pour environ 85 000 € au total

12



La Ville soutient ...

- des projets de prise en charge spécifique : équipes de rue, soutien aux professionnels... (38% des finants)
- des associations d'usagers et de familles (30% des finants)
- des projets d'insertion par le logement (21% des finants)
- des projets de formation et de recherche (11% des finants)

13



La Ville soutient ... des propositions de nos partenaires ...

- Séminaire national : « Psychiatrie et précarité » - Equipe mobile d'Ed Toulouse : 10-11-12 juin 2009
- Projet « EMUC » - Pôle universitaire de psychiatrie – AP-HM
- Extension du Programme expérimental de santé mentale communautaire avec les personnes en grande précarité – AP-HM / Médecins du Monde
- Convention Hôpitaux Psychiatriques / Ville de Marseille pour la formation des agents municipaux
- Enquête sur les HO – CCOMS
- Projet d'appui CCOMS / DIV

14

Discussion avec les participants

Relevé des principaux échanges

1. Présentation de l'ASV Santé Mentale

L'Atelier Santé Ville (ASV) santé mentale Marseille a été mis en place par l'Etat (DDASS) et la Ville de Marseille (Direction de la Santé Publique et Direction de la Politique de la Ville). Recruté en décembre 2007, Franck LESCROEL est le coordonnateur de cet ASV. Il est en charge d'établir puis d'animer un plan d'action des priorités de santé mentale sur les territoires inscrits au Contrat Urbain de Cohésion Sociale de Marseille.

2. Participation des acteurs de la Santé mentale en Prison

Mme le Docteur Catherine PAULET – Chef de service - centre Pénitentiaire des Baumettes- SMPR insiste sur l'importance de la représentation des acteurs de la santé mentale en prison au sein du COSM. De très nombreux détenus marseillais ont des problèmes de santé mentale et/ou des troubles addictifs.

3. Logement

Mme Arlette FRUCTUS, adjointe au Maire, déléguée à l'engagement municipal pour le logement, Habitat et Logement, Relations avec les organismes HLM confirme son engagement dans la démarche de Santé mentale engagée par la Ville. Les axes de travail poursuivis par le COSM en matière de logement s'inscrivent dans les choix politiques portés par la Ville et dont elle a la responsabilité. Mme Fructus rappelle qu'il est prioritaire de sécuriser les bailleurs pour pouvoir travailler avec eux. Il faut donc se donner les moyens d'assurer l'accompagnement sanitaire et social des personnes souffrant de troubles psychiques logés dans le Parc Public.

Revenant sur la régularisation du lieu d'hébergement thérapeutique et communautaire situé 46 rue Curiol, Mme FRUCTUS affirme qu'il s'agit d'une réussite collective. Celle-ci constitue un exemple sur le territoire marseillais.

4. Interventions en situation de crise

Mme Marie Odile MEYER, présidente de l'UNAFAM se réjouit de la réponse qu'apporte désormais l'Equipe Mobile d'Urgence et de Crise rattachée au service du Pr NAUDIN au problème de l'intervention pendant les situations de crise à domicile.

Le Docteur Samuel BOULOUNINE, psychiatre - Service du Pr NAUDIN - Ste Marguerite précise que cette équipe est rattachée au Pôle Sud de l'APHM, elle intervient actuellement sur le 4^{ème} arrondissement. Un accroissement des moyens de l'équipe devrait lui permettre de développer son intervention dans d'autres secteurs de la Ville.

5. Le COSM porte les question du secteur psychiatrique

Le Docteur Alain ABRIEU, psychiatre - Chef de service CHS Edouard Toulouse - Président de CME, ravi de l'existence de cette instance qui porte les questions du secteur psychiatrique, fait part de son inquiétude sur les réformes en cours et la baisse des moyens financier . Il faut arriver à travailler ensemble en mettant à plat les éléments de connaissance et d'analyse que nous pouvons avoir sur la situation locale. Le Docteur Jean Claude SAMUELIAN -psychiatre- responsable du pôle psychiatrie de la Conception insiste sur l'intérêt du COSM comme lieu d'échange et d'inter connaissance, celui-ci fait part aussi de son inquiétude quant au résultat des réformes.

6. Prise en charge par les services de psychiatrie des personnes sans abri

Mme le Docteur Dolorès TORRES - Psychiatre – CHS Edouard Toulouse - soulève le problème de l'accès au soin en psychiatrie des personnes sans domicile.

Mme le Dr Helène MOREAU, psychiatre- Présidente de CME - CHS Valvert et M le Dr Jean Claude SAMUELIAN rappelle qu'un groupe de travail s'est réuni sur cette question, pendant plusieurs mois à l'initiative des services et équipes psychiatriques. Des propositions ont été faites et sont désormais appliquées en matière d'hospitalisation pour les personnes sans domicile fixe. Celles-ci sont hospitalisées à partir d'une orientation établie sur leur année de naissance.

En ce qui concerne les orientations en CMP pour les prises en charge et traitements sur le long terme, une réflexion est en cours.

Le Docteur Dolorès TORRES demande à ce qu'une proposition provisoire soit prise immédiatement en séance du COSM. Le Docteur Pierre TOUBIANA - Direction de la Santé Publique - Ville de Marseille renchérit sur l'importance de la question soulevée, celle-ci évidemment concerne le COSM parce qu'elle met en avant des problèmes de difficultés d'accès aux soins pour une partie de la population avec les incidences que cela implique. Cependant, il paraît primordial que cette question puisse continuer à se traiter dans le cadre du groupe de travail mis en place à cet effet dans le suivi des réflexions et décisions déjà conduites et prises sur la question des urgences. Une rencontre est à programmer pour la fin du mois d'avril.

Présentation de l'enquête : « La Santé Mentale en population générale, images et réalités (SMPG) – Résultats Marseille secteur Sud »

Christophe BOULANGER, psychiatre SHU Sainte Marguerite



La Santé Mentale à Marseille
Principales prévalences
Principales représentations
Enquête
« La Santé mentale en population générale images et réalités » (SMPG) - Résultats Marseille secteur sud

Lundi 16 mars 2009
COSM - Mairie de Marseille

C Boulanger-Marinetti - C Hervieux - G Umido - V Girard - AM Giacalone
Psychiatrie Adulte
SHU Sainte Marguerite - Marseille
christophe.boulanger@ap-hm.fr



**Méthodologie commune à
tous les sites de l'enquête**

Objectifs de la recherche

– Axe socio-anthropologique (IMAGES)

- Décrire les représentations de la "folie", la "maladie mentale", la "dépression" et des modes d'aides et de soins

– Axe épidémiologique (REALITES)

- Évaluer la prévalence des principaux troubles mentaux dans la population générale

Présentation de l'échantillon marseillais

Présentation de l'échantillon marseillais (1)

- **865 personnes issus du secteur sud (9ème arrondissement)**
- Représentatif de la population marseillaise sur les variables :
 - sexe
 - âge
 - niveau d'éducation
 - catégorie socio-professionnelle

Présentation de l'échantillon marseillais (2)

Caractéristiques de l'échantillon marseillais / national

	Marseille	National
% femmes	53,8%	54%
18-39 ans*	40%	44%
60 ans et plus*	28,5%	25%
Etudes universitaires*	34%	25%
Actifs*	49%	53%
Cadres*	9%	6%
Ouvriers*	6%	14%
Au chômage*	6%	7%

Présentation de l'échantillon marseillais (3)

Caractéristiques de l'échantillon marseillais / national

	Marseille	National
Revenus familiaux mensuels >6403 euros*	1,6%	1,2%
Marié*	51%	55%
Séparé*	14%	8%
Origine		
France metropolitaine*	86,5%	90%
Maghreb*	5,3%	4%

Les Prévalences

Principaux résultats

Prévalences : Principaux résultats (1)

Précautions :

- L 'outil utilisé (questionnaire Mini , classification Cim 10) conditionne les prévalences
- Les troubles repérés par le questionnaire ne sont pas toujours synonymes de pathologie. La maladie se définit par la rencontre de symptômes avec une souffrance, un besoin de soin
- Nécessité d'affiner les prévalences avec les fiches complémentaires (impact des troubles)

Prévalences : Principaux résultats (2)

Marseille Sud

**34,5% des personnes enquêtées présentent
au moins un trouble détecté par le MINI**

-Vs 35,5% Marseille Nord (1999)

-Vs 35% National (2004)

Prévalences : Principaux résultats (3)

Principales prévalences
Comparaison échantillon marseillais / national

	Marseille	Nationale
Trouble de l'humeur	13,8%	13,7%
Anxiété*	23,8%	21,9%
Problème d'alcool*	5,2%	4,2%
Problème de drogue*	3,5%	2,6%
Syndrome allure psychotique	3,2%	2,8%
Risque suicidaire	13,2%	13,9%

Prévalences par trouble (1)

Les troubles de l'humeur

Trouble repéré par le Mini	%
épisode dépressif (2 semaines)	11,2
<i>dont trouble dépressif récurrent (vie entière)</i>	7
dysthymie (2 dernières années)	2,2
épisode maniaque (vie entière)	1,5

Prévalences par trouble (2)

Les troubles anxieux

Trouble repéré par le Mini	%
Anxiété généralisée (6 derniers mois)	13,6
phobie sociale (actuelle)	4,7
troubles paniques (actuel)	5,3
agoraphobie (actuelle)	1,7
état de stress post traumatique (actuel)	0,5
Agoraphobie avec troubles paniques (actuel)	0,5

Prévalences par trouble (3)

Les syndromes d'allure psychotique

Trouble repéré par le Mini	%
Syndromes d'allure psychotique (vie entière)	3,2
Dont	
Syndrome psychotique récurrent actuel	1,4
Syndrome psychotique récurrent passé	0,9
Syndrome psychotique isolé passé	0,7
Syndrome psychotique isolé actuel	0,2

Prévalences par trouble (4)

Le risque suicidaire

Trouble repéré par le Mini	%
Risque suicidaire	13,2
Dont	
Risque suicidaire léger	10,5
Risque suicidaire moyen	1,9
Risque suicidaire élevé	0,8

Les Personnes à Risques

Troubles repérés au MINI

Liste des participants

Docteur ABRIEU Alain
Psychiatre, Président Conseil Médical d'Établissement - CHS Edouard Toulouse Secteur 13

Docteur ALBERTINI Françoise
Chef de service - INTERSECTEUR DES PHARMACODEPENDANCES

Madame ARTHUR Maité
Présidente Régionale - Fédération des Associations de Patients de la Psychiatrie - Les Sentinelles Egalité

Docteur BARAIZE Philippe
Médecin Directeur - VILLE DE MARSEILLE - Direction de la Santé Publique

Monsieur BARRAL Christian
Commandant - DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA SECURITE PUBLIQUE DES BDR
Etat Major Sécurité Publique

Docteur BAUCHERON Jean-Pierre
Psychiatre - CENTRE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE PRESSENSE - CH EDOUARD TOULOUSE

Monsieur BLANC François-Emmanuel
Directeur Général - CAISSE PRIMAIRE CENTRALE D'ASSURANCE MALADIE

Docteur BOULANGER Christophe
Psychiatre - Hôpital Sainte Marguerite - Psychiatrie Adolescents et Jeunes adultes - Pr Lançon

Docteur BOULODNINE Samuel
Psychiatre - Hôpital Sainte Marguerite

Monsieur BOURGAT Michel
Adjoint au Maire Délégué à la Lutte contre l'exclusion, Intégration, Unité d'Hébergement d'urgence, Samu Social
VILLE DE MARSEILLE

Madame CARREGASylvie
Adjointe au Maire Déléguée à l'Action Sociale, au CCAS - VILLE DE MARSEILLE

Madame CHEVALLIER Martine
Bénévole - DEPRESSION AGISSONS

Docteur CORUBLE Gérard
Médecin Inspecteur de Santé Publique – DDASS 13

Monsieur DEBRENNE Pierre Yves
Directeur - VILLE DE MARSEILLE - Politique de la Ville

Madame DOLLE Michèle
VILLE DE MARSEILLE - Direction de la Santé Publique

Monsieur DOSSETTO Gérard
Trésorier - DEPRESSION AGISSONS

Monsieur FILIPPI Bernard
VILLE DE MARSEILLE - Direction de la Santé Publique

Madame FRAPPAS Mylène
VILLE DE MARSEILLE - Direction de la Santé Publique

Madame FRUCTUS Arlette
Adjointe au Maire Déléguée à l'Engagement Municipal pour le Logement, Habitat et Logement, Relations avec les organismes HLM - VILLE DE MARSEILLE

Docteur GAUNET-ESCARRAS Françoise
Adjointe au Maire Déléguée Santé et Hygiène, Prévention des Risques sanitaires chez l'adolescent
VILLE DE MARSEILLE

Docteur GIRARD Vincent
Psychiatre - AP-HM - Hôpital Sainte Marguerite

Monsieur GUELFY Jean-Pierre
Directeur Général - VILLE DE MARSEILLE - Centre Communal d'Action Sociale

Madame GUILLEMIN Florence
Responsable formation - Centre Entraînement aux Méthodes d'Education Active

Monsieur HANDLHUBER Hermann
Président - LES NOMADES CELESTES – MDM

Monsieur KAMMERLOCHER Georges
Directeur - ŒUVRE HOSPITALIERE SAINT JEAN DE DIEU - Accueil de nuit

Monsieur LEGENDARME Pierre
Président - Santé Sans Frontière/MI-DIT

Monsieur LESCROEL Franck
Coordonnateur ASV Santé Mentale - VILLE DE MARSEILLE - POLITIQUE DE LA VILLE

Madame LEVY Laurence
VILLE DE MARSEILLE - Direction de la Santé Publique

Madame MASSOL Catherine
VILLE DE MARSEILLE - Direction de la Santé Publique

Madame MEYER Marie-Odile
Présidente - Espoir Provence - UNAFAM

Docteur MORCELLET Pierre
Psychiatre - CENTRE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE BELLE DE MAI

Docteur MOREAU Hélène
Psychiatre, Présidente de la CME - CHS VALVERT

Monsieur MOULLEC Gilles
Directeur - CHS EDOUARD TOULOUSE

Docteur PAULET Catherine
Chef de service
CENTRE PENITENTIAIRE DES BAUMETTES – SMPR

Madame POTHIER Aline
VILLE DE MARSEILLE - Direction de la Santé Publique

Docteur SAMUELIAN Jean Claude
Responsable du Pôle Psychiatrie - HOPITAL CONCEPTION

Madame SGORBINI Maud
Communauté Urbaine - Mission Habitat Grand Lyon

Monsieur STINGRE Didier
Directeur Adjoint - Hôpital de la Conception - Pôle Psychiatrie Centre

Docteur TORRES Dolorès
Chef de Service, Présidente de ARPSYDEMIO - CHS EDOUARD TOULOUSE

Docteur TOUBIANA Pierre
VILLE DE MARSEILLE - Direction de la Santé Publique

